



# Projet d'accueil



A.s.b.l. Crèche paroissiale

« Les oisillons »

Rue J. Lepage, 17

1360 Perwez

Tél: 081/655.909

Email: [info@lesoisillons.be](mailto:info@lesoisillons.be)



## Quelques images pour vous présenter...

### La cuisine!

Chaque jour, Antoinette, la responsable cuisinière réalise les repas des enfants sur base des menus élaborés avec l'infirmière. Vous pouvez consulter les menus qui sont affichés dans le hall d'entrée et en section.



### Les points « info »

Dans chaque section et dans le hall d'entrée vous verrez des affiches/mentions « Point Info » c'est un endroit où nous vous adressons des communications quant aux affaires courantes, les rappels des réunions, des fermetures, des visites médicales, des événements à venir, des changements du personnel etc...



## Notre projet...mais qu'est-ce donc?

Notre projet, c'est un travail de réflexion, de discussion et de réaction qui tend à évoluer avec le temps, qui vise la cohésion dans nos pratiques afin d'apporter des repères aux enfants...en lien avec les législations et les évolutions des connaissances. Notre fil rouge est de développer des pratiques qui permettent à l'enfant d'être acteur et autonome au quotidien.

C'est un écrit sur notre pratique professionnelle et nos choix pédagogiques (éducatifs, instructifs) quant à l'accueil de l'enfant.

Il est donc important que vous en preniez connaissance au même titre que le règlement d'ordre intérieur, qui détaille les règles d'organisation pour le bon fonctionnement entre la crèche et les familles.

À tout moment, n'hésitez pas à venir vers nous pour nourrir notre projet de vos réflexions et suggestions.

Notre projet d'accueil... va se décliner tout au long du séjour de votre enfant. Le voici en quelques grandes étapes...

### Entrée chez les Bébé

Section des  
**« Chouettes »**

### Entrée chez les Grands

Section des  
**« Hirondelles »**

La visite médicale d'entrée

La familiarisation

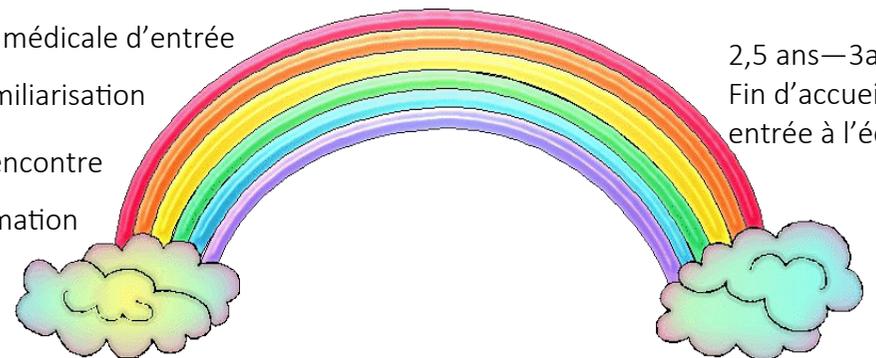
1ère rencontre

Confirmation

2,5 ans—3ans

Fin d'accueil:

entrée à l'école



# Commençons...par le commencement.

**1ère rencontre** Vous serez reçus par les coresponsables pour que notre projet d'accueil, l'équipe et la crèche vous soient présentés. Un moment privilégié pour avoir des réponses aux questions que vous vous posez.

**La confirmation:** Elle est définitive lorsque vous aurez versé « l'avance forfaitaire » dont le montant sera calculé sur base de vos revenus et qui équivaut plus ou moins à 1 mois d'accueil. Cette avance forfaitaire sera déduite lors de la dernière facture d'accueil.

Ensuite, c'est *nous* qui vous recontacterons pour vous communiquer les dates des prochaines rencontres.

## **La familiarisation**

Votre enfant va entrer en milieu d'accueil collectif et tant pour vous que pour lui et pour nous, voilà toute une aventure...qu'il est important de préparer ensemble.

Ces rencontres à venir sont une occasion de parler avec votre enfant, déjà à la maison, de ce qui va arriver.

La familiarisation, c'est une série de rencontres qui ont lieu avant l'accueil de votre enfant. Vous, parents et enfant, êtes invités à venir vous installer en section parmi les autres amis et l'équipe afin que cet univers inconnu devienne petit à petit plus familier et que vous y ressentiez confiance et sécurité. Nous faisons connaissance avec vous et votre enfant sur base de questions, d'observations afin de prendre des repères de base sur sa personnalité, ses habitudes, la façon dont il manifeste ses besoins. A cet effet et dans la mesure du possible, il est intéressant qu'un repas soit donné par une des puéricultrices en votre présence. Cela nous permet d'aller plus loin dans le relais entre les parents et la crèche.

Lors de ces moments, nous essayons de vous présenter toutes les personnes de la section. Nous vous donnerons aussi tout une série d'informations sur l'accueil au quotidien et sur les zones accessibles aux parents par souci de sécurité et d'hygiène.

## **4. Les factures.**

Elles vous sont adressées au début du mois suivant le mois de facturation puisque vous ne payez que les présences de votre enfant. C'est pour cela qu'il est très important de prévenir et justifier toute absence de votre enfant. La facture reprend le nombre de jours (5heures d'accueil et +) et demi-jours ( - de 5heures d'accueil) de présences + les éventuels frais de linge (si vous choisissez qu'ils soient fournis par la crèche).

Les factures sont payables **dans les 15 jours**.

## **5. La fin de contrat.**

Lorsque votre enfant atteindra ses 2 ans , nous reviendrons vers vous avec un document intitulé « Votre enfant à 2 ans » et nous préciserons ensemble par écrit sa date de départ à l'école. Pourquoi si tôt? Car lorsque notre enfant quittera la crèche, un oisillon de la section des Chouettes descendra et un nouveau bébé pourra entrer. Nous avons besoin d'organiser tout cela longtemps à l'avance. Mais surtout, cela nous aide à le préparer à cette prochaine grande étape: nous en parlons et nous utilisons des supports visuels: que va-t-il se passer? Où va-t-il aller? Nous faisons des lectures, des jeux, des activités qui en parlent et nous organiserons son goûter d'aurevoir, son livre souvenir.

## **6. Les réunions d'équipe.**

Deux fois par an, vous recevrez la liste des réunions d'équipe pour le semestre à venir. Ces réunions se font environ toutes les 6 semaines et impliquent la fermeture de la crèche une après-midi voir une journée complète si nous suivons une formation.

Nos réunions ont pour but de parler de vos enfants, de notre projet, des objectifs du plan qualité que nous refaisons chaque année et de nous former sur des thèmes liés à des notions pédagogiques ou de sécurité.

Soyez attentifs aux panneaux des coins parents car ils vous rappellent ce genre d'informations pour votre bonne organisation.

## **7. Sécurité et santé.**

Notre crèche et son personnel sont contrôlés régulièrement par: l'O.N.E., la médecine du travail, l'AFSCA, les Pompiers...).

## Les petits « papiers »...

### 1. Le contrat d'accueil.

Parmi les moments de rencontre avant l'entrée de votre enfant, vous serez reçu par l'une des coresponsables afin de compléter et de signer ensemble le contrat d'accueil.

Puisqu'il reprend vos coordonnées, la liste des personnes que vous autorisez à reprendre votre enfant, l'équipe en reçoit une copie.

Une fois signé, une copie vous en sera remise également.

Si vos besoins d'accueil changent en cours d'accueil, le contrat d'accueil peut être adapté à vos besoins et en fonction de nos disponibilités.

### 2. Les assurances.

Dès que le contrat d'accueil est signé, votre enfant est automatiquement sous la couverture d'assurance de la crèche en cas d'accident. Lorsque nous partons en promenade ou en activités à l'extérieur de la crèche, l'assurance nous couvre aussi.

### 3. Le dossier financier.

Votre participation financière aux frais d'accueil de votre enfant sera calculée en fonction des revenus nets de votre ménage à l'entrée de votre enfant, chaque nouvelle année civile et en cas de changement de votre situation. À l'entrée, vous aurez 1 mois pour constituer le dossier financier. L'assistante sociale se tient à votre disposition pour toutes questions. Une fois le dossier clôturé, une copie du résultat du calcul de votre participation vous sera remise. Pour plus de détails: <http://www.one.be/professionnels/accueil-petite-enfance/documentation/documents-mass/#c7199>

En cas de changement dans votre situation financière, vous avez 15 jours pour lui en faire part ; elle adaptera votre dossier.

[Favorisez toujours la communication verbale avant tout pour signaler un changement!](#)

Pour transmettre vos documents, une boîte à courrier est disponible dans le hall d'entrée.



Notre expérience, nous a amené à organiser:

—> au minimum 2 rencontres avec les parents à partir de 9h et elles durent le temps nécessaire (souvent 1 à 2 heures) 2 semaines avant l'entrée;

—> et au minimum 3 demi-journées pour une entrée progressive pour arriver au futur horaire normal d'accueil de votre enfant.

Les dates de ces familiarisations, vous seront proposées par l'infirmière.

Que votre enfant soit peut être plus grand au moment de l'entrée, qu'il ait déjà été en crèche ou qu'il entre directement chez les plus grands, cela ne change rien face à l'inconnu à venir. Ce processus reste nécessaire.

Idéalement, en cas d'absence de longue durée, nous vous inviterons à refaire une période de familiarisation selon vos possibilités.

### La Visite médicale d'entrée :

Nous vous invitons à présenter votre enfant au médecin qui collabore avec la crèche afin qu'il vérifie que la santé de votre enfant ne présente aucun risque pour la collectivité. Cette visite est obligatoire, la date vous sera communiquée par l'infirmière. Cela se passe à la crèche avec l'infirmière et le



médecin.

l'infirmierie un **Jeudi** entre **9h et 10h30**.

Il y a 3 autres visites médicales qui seront obligatoires : le bilan de santé à 9 mois/18mois, et 30 mois; ils permettent d'assurer la surveillance de santé préventive à différents moments de la vie du jeune enfant. Une mission remplie par le médecin qui collabore avec notre crèche et l'infirmière.

En plus de celles-ci , vous avez la possibilité de bénéficier d'un suivi de santé préventif gratuit et régulier lors des consultations ONE organisées à la crèche avec ou sans vaccination et à votre demande. Un dépistage visuel est organisé chaque année pour les enfants de 18 mois et plus.

Toutes les informations à ce sujet, vous seront transmises dans le document appelé « Annexe au ROI » (qui se trouve dans le dossier médical).



Veillez à ce que le carnet de santé accompagne toujours votre enfant que ce soit à ce rdv mais aussi chaque jour d'accueil pour des raisons de sécurité en cas d'éventuels soucis de santé.

# Notre projet...au quotidien.

## Les arrivées et des retours.

La crèche ouvre ses portes de 7h à 18h. L'équipe arrive et repart progressivement (1 personne à 7h, + 1 à 7h30, + 1 à 8h etc...pour arriver à 3 personnes/section/jour et diminue à partir de 15h30—16h pour n'être plus qu'une à 18h). Nous vous demandons de venir rechercher votre enfant à 17h45 au plus tard afin de permettre un temps pour l'échange concernant la journée de votre enfant et la fermeture de la crèche à temps.



À la première heure, l'accueil se fait au rez-de-chaussée dans la section des « Hirondelles ».

Dès 8h souvent, les bébés sont accueillis au 1er étage chez « Les Chouettes ». L'arrivée est autorisée jusque maximum 10h le matin pour plusieurs raisons:

⇒ C'est l'heure à laquelle commencent les premières pauses de l'équipe

⇒ Il est indispensable que l'enfant ait le temps de se poser avant que ne commence les repas (vers 10h45-11h).

Dans chaque section, il y a un endroit où vous pouvez vous poser lors des arrivées et retours, c'est le coin parent.

Chez les Chouettes, un côté de l'espace de change a été spécialement conçu pour laisser la place aux parents de s'installer et il vous sera présenté lors de la visite.



Chez les Hirondelles, le hall a été aménagé afin que vous puissiez déshabiller et rhabiller votre enfant mais les échanges de communication se font dans la pièce d'accueil « Orange ». Les autres salles sont uniquement réservées aux enfants afin de préserver sérénité et sécurité.

## Le Trousseau—Que devez-vous prévoir dans le sac de votre enfant?

- 1 tenue de rechange
- 2 bodys
- Le doudou et la tétine (si nécessaire)
- Le carnet de santé!
- Au moins 3 doses d'antipyrétique (paracétamol),
- Par beau temps: crème solaire, casquette, lunettes...

## Ce que vous devez fournir à l'entrée de votre enfant.

- Une boîte de lait en poudre ou les doses de lait maternel
- 1 boîte de flapules de sérum physiologique (40 flapules) (à mettre dans une trousse au nom de votre enfant)
- 1 pot de crème de change de 125ml (à mettre dans une trousse au nom de votre enfant)
- Les aliments de régime spéciaux.
  - Les langes.



Si votre enfant est nourri au lait maternel, vous pouvez nous le fournir. Il doit être emballé, nommé et daté. Des réserves de lait peuvent être congelées à la crèche (aux mêmes conditions).

Si vous souhaitez venir allaiter à la crèche sachez que cela est possible, n'hésitez pas à nous en parler, afin que nous organisions cela dans les meilleures conditions.



Les frais d'accueil comprennent les repas, dont le lait en poudre jusqu'au moment où votre enfant mangera ses 4 repas. Nous remboursons toutes les différentes sortes de lait, sur présentation du ticket de caisse (déduit de la facture).

## UN PROJET...mais aussi quelques règles de vie.

Voici un résumé des quelques règles principales pour une bonne organisation de l'accueil. Vous retrouverez plus de détails dans le règlement d'ordre intérieur)

- L'arrivée autorisée jusque 10h le matin
- Le retour à 17h45 au plus tard
- Il est demandé aux parents de ne pas se présenter à la crèche entre 12h30 et 14h, pour le bon déroulement de la sieste au rez-dechaussée et parce qu'il s'agit d'une tranche horaire où l'équipe prend ses pauses et est moins disponible pour l'accueil des parents.
- Les enfants doivent enlever leurs bijoux, pinces à cheveux, élastiques et boucles d'oreilles avant de venir à la crèche.
- Les grands frères et grandes sœurs peuvent accompagner leurs parents à la crèche mais :
  - pour la section des « Chouettes », ils doivent rester derrière la barrière et dans le calme;
  - pour la section des « Hirondelles », ils doivent rester dans l'espace enfant dans le hall d'entrée où se trouve de quoi lire ou dessiner pour patienter.
- Les salles de jeux et espace de vie sont réservées aux enfants et les zones d'accueil seulement aux parents (en dehors des familiarisations).
- En cas d'absence pour raison de maladie: prévenir à l'heure habituelle d'arrivée car cela compte pour la préparation des repas.
- En cas d'absence pour maladie: remettre dans les temps les documents nécessaires pour justifier l'absence de votre enfant (voir document règlement d'ordre intérieur : « Tableaux des justificatifs »).
- Pour mettre votre enfant en congé, remplir une fiche de présence mensuelle avant que le mois concerné ne commence, ou en cas de dernière minute, la veille au plus tard.

En cas de non respect des règles, l'équipe vous abordera dans un premier temps. Si la situation ne s'améliore pas, les coresponsables prendront alors le relais pour mettre au point la situation.

Lors des arrivées ou retours, vous serez accueillis par une puéricultrice. Il est important qu'un vrai temps soit accordé pour les échanges sur le vécu de la journée de votre enfant chez nous et de la fin de journée et nuit de la veille chez vous. Cela afin d'apporter la meilleure transition et continuité à votre enfant. Exemple: si nous avons l'information qu'il a mangé très tôt, a fait des cauchemars et moins bien dormi nous pourrons ajuster nos réponses quant à ses besoins plus inhabituels.

Pour vous faire le retour de la journée de votre enfant, nous notons nos observations dans une farde, qui reprend son vécu, ses progrès et les anecdotes.

Il est possible que compte tenu des horaires de l'équipe, le contact n'ait pas toujours lieu avec une puéricultrice de la section de votre enfant. Cependant, la transmission des informations est assurée grâce à cette farde et aux échanges qui ont lieu entre elles lors du passage de relais.

Si vous avez une question, un sujet qui n'a pas été abordé, n'hésitez pas à nous en parler. Si la puéricultrice ne sait pas vous répondre, elle transmettra le message pour que la personne qui a l'information le fasse.

C'est un véritable partenariat que nous allons entreprendre ensemble, il est donc essentiel que la communication prenne une grande place entre nous. C'est la richesse des contenus que nous allons échanger concernant votre enfant qui vont établir une solide et indispensable relation de confiance.

À tout moment, une rencontre personnalisée peut être organisée tant à la demande du parent qu'à la nôtre. Partagez avec nous vos questions, vos doutes...notre mission est aussi de vous soutenir dans votre rôle de parent.

Nous garantissons notre engagement au secret professionnel, à la confidentialité des échanges dans la relation avec chaque parent.

### Les tous premiers jours d'accueil...



Afin que vous vous sentiez le plus serein possible durant les premières séparations, sachez que vous pouvez nous téléphoner sans réserve au 081/655.909. Peut-être que vous n'aurez pas de réponse tout de suite, dans ce cas n'hésitez pas à réessayer.

## Notre projet...le reflet de nos choix pédagogiques.

Notre motivation est le bien être physique et psychique de votre enfant, Notre mission est de l'aider à découvrir et développer ses capacités seul, non dans l'anarchie mais au contraire avec des règles et limites qu'il peut comprendre et qui le sécurise.

Nos outils principaux sont la parole (pour reconnaître, interagir, reformuler, verbaliser, affiner le vocabulaire) dans un langage qui leur est compréhensible, en nous mettant à la hauteur des enfants et en accordant de l'importance aux mots, aux émotions et au ton de la voix. Nous les écoutons et les observons aussi. Nous gardons notre rôle de garant des règles de vie et de sécurité pour toute la collectivité. Notre position et notre attitude visent une qualité de présence en tant que repère pour les enfants.

## L'aménagement de l'espace...

Chaque jour, les puéricultrices aménagent les espaces de vie et de jeux avant d'accueillir vos enfants. Ceux-ci sont réaménagés différemment au long de la journée en fonction des observations afin de donner du sens à ce que nous proposons aux enfants. Le matériel et le mobilier sont sécurisés.



### Chez les chouettes:

Tout le 1er étage est réservé aux bébés. Quatre chambres, une salle de bain et différentes pièces sont aménagées afin de répondre aux différents besoins: le soin, le sommeil, les repas, des tapis au sol pour les jeunes bébés plus statiques, des modules en mousse pour la psychomotricité, toutes sortes de jeux pour l'éveil de tous les sens. En dehors des chambres, tous les espaces sont ouverts, les enfants sont libres de circuler partout. Les adultes tentent de se positionner vis-à-vis de l'enfant de manière à être un garant de leur sécurité et un observateur mais pas un intervenant permanent.

Les enfants ne sont jamais déposés ou encouragés à tenir des positions qu'ils ne contrôlent pas (assis, debout, marche). Nous sommes convaincues qu'il est essentiel pour leur construction à tous points de vue, qu'ils trouvent le chemin pour y arriver et s'en sortir par eux-mêmes

## Le sommeil...

Chez les Chouettes: à l'arrivée de votre enfant et en fonction de son âge il dormira soit dans un berceau en section soit dans un lit enfant dans une des chambres. L'objectif du berceau en section à la vue des puéricultrices, est un moyen de prévention par rapport à la mort subite, l'observation des rituels et habitudes spécifiques au sommeil de votre enfant. Nous respectons le rythme de sommeil propre à chaque enfant. Il ira dormir dès qu'il en a besoin.



### Chez les Hirondelles...

Votre enfant grandit...et son quotidien est de plus en plus rythmé.

Les grands changements sont que le repas est proposé à une heure fixe en collectivité et qu'une sieste collective est proposée après le diner vers midi. Un autre changement est le lit, qui n'est plus un lit à barreaux mais un lit hamac sur lequel l'enfant peut monter et descendre tout seul.



## Le changement de section...

Les enfants changent de section vers l'âge de 16 mois.

Cette étape nous vous en parlerons à l'avance. Vous serez invités à convenir **d'un rdv pour une familiarisation** avec votre enfant dans la section des Hirondelles. Deux semaines avant la date de changement de section définitive, nous entamons une familiarisation plus intense avec lui quant aux futurs nouveaux lieux, nouvelles personnes, nouvelles activités en l'accompagnant dans la future section plusieurs fois par jour. Le dernier jour, il prend d'eux-mêmes son repas avec ses futurs copains.

## La fin de l'accueil...

Les puéricultrices verbalisent à l'enfant que son départ de la crèche est pour bientôt: dernière journée, dernier dodo, dernier repas, ...un petit goûter spécial est organisé pour lui, un livret photo souvenir lui sera offert.

## Du linge au petit pot...

Comme déjà abordé pour l'alimentation, toutes les « nouveautés » évolutives du développement de votre enfant sont toujours commencées à la maison. Il en est de même lorsque vous allez apprendre à votre enfant le passage du linge au petit pot. Nous travaillerons en collaboration avec vous en suivant le désir de l'enfant et non en le précédant.

## Doudou et tétine...

Tout objet privilégié (doudou et tétines) qui permet la transition de l'univers familial de l'enfant vers la crèche est le bienvenu! Ils permettent le contact avec une odeur rassurante, et joue un rôle d'apaisement.



Cependant, en fonction de la capacité d'autonomie de l'enfant, nous plaçons les tétines à un endroit qui leur est expliqué et vers lequel ils peuvent aller mais elles ne restent pas à portée de main de manière permanente. Elles sont placées dans des petites boîtes individuelles et l'enfant peut la demander quand il le souhaite.

S'il ressent le besoin de se rassurer, c'est un contact privilégié par le toucher, le bercement et le dialogue qui nous semble être des réponses plus appropriées à ses besoins, que le recours au petit « bouchon ». Ce système implique un lien de confiance avec l'adulte et nous veillons à ne pas faillir à cette confiance accordée.



Il est important de pouvoir en parler avec vous, de voir comment vous gérez la tétine à la maison pour maintenir une certaine continuité.

Il y a des moments où nous encourageons votre enfant à ne pas avoir la tétine en bouche : moment de change, moment du repas, au jardin, lorsqu'il souhaite parler.

Si votre enfant, ne dispose pas d'un doudou et/ou d'une tétine, il est important d'en parler également afin de comprendre comment vous le rassurer.

## Chez les Hirondelles:

5 coins fixes sont aménagés afin d'offrir différentes propositions et combinaisons d'activités et de jeux.

- Espace moteur (ex: modules psychomotricité, piscines, ballons...)
- Espace manipulation (ex: jeux à empiler, à remplir, perles, briques...)
- Espace imagination (cuisinière, déguisements,...)
- Espace de retrait (coin doux, coin de lecture,...)
- Espace de socialisation (jeux collectifs, danse, cuisine...)



En plus de cela, les sections sont alimentées par du matériel varié afin de développer, intéresser, expérimenter d'autres sens, de développer l'autonomie, l'éveil artistique. Chez les Hirondelles, tout est aménagé à hauteur et accès de l'enfant pour les soutenir dans leur autonomie.

## Les livres à la crèche...

Une collaboration a été mise en place avec « Place aux livres » ce qui permet à la crèche de recevoir toutes les 6 semaines un lot de nouveaux livres en prêt. Nous collaborons également avec la bibliothèque communale « Le Grimoire d'Eole » pour recevoir où aller chez « La conteuse d'histoires ».

## L'art à la crèche...

Depuis 2010, nous nous sommes engagés à ouvrir le monde des enfants aux œuvres théâtrales: en accueillant un spectacle à la crèche ou en nous rendant à des représentations. (Après présentation et demande d'autorisation parentale au préalable.)

## Les espaces extérieurs...

Nous disposons d'un jardin arboré ainsi que d'une terrasse clôturée propres à la crèche où nous allons dès que la météo et l'encadrement d'équipe le permet. Par notre situation géographique au centre de la cour de l'école Jean Paul II, nous profitons aussi de la cour de récréation en dehors des moments occupés par les élèves.



# L'alimentation...

Nos menus sont élaborés par l'infirmière, en collaboration avec notre cuisinière qui prépare les diners des enfants tous les matins au sein de la crèche. Les menus sont affichés chaque semaine sur la porte de la cuisine et dans la section des « Chouettes ».

Section des grands					
Menu de la semaine du 18 au 22 décembre 2017					
	Lundi	Mardi	Mercredi	jeudi	vendredi
Dîners	Saumon Pâtes Brocolis Fruit	Boeuf Pâté Navet Fruit	Poulet Pâté Salifis Fruit	Mignonnette de porc Pâté Chou-fleur Fruit	Filet de Tilapia Pâté Carottes Fruit
Goûters	Pudding vanille Cracotte Poire banane	Sandwich fromage frais Pomme raisin	Tartinés choco Pomme orange	Galette de maïs Eclaire clementines	Galettes Pomme poire

Les menus sont composés de légumes et fruits de préférence de saison, féculents, protéines animales et végétales et matières grasses...

le tout varié et équilibré!

Nous respectons l'appétit de l'enfant: nous le forçons pas à manger, le repas est un moment de plaisir, de découverte, où l'on apprend en prenant le temps.

Le petit déjeuner: c'est le premier repas de la journée, il est important qu'il soit pris à la maison avec les parents afin de favoriser le lien parental dès le début de chaque journée. C'est pourquoi, nous n'organisons pas les déjeuners à la crèche.

Chez les plus grands, une collation (fruits/légumes) est prévue vers 9h30.

Pour les bébés nourris au biberon: nous nous efforçons de suivre vos recommandations en terme de rythme de repas...mais il n'est pas rare que votre bébé dans un nouveau milieu, change de rythme. Nous nous portons garant du meilleur équilibre possible entre la maison et la crèche.

**Si votre enfant souffre d'une allergie alimentaire**, il est indispensable que vous nous en fassiez part et que cela soit confirmé par un avis médical.

Nous vous demanderons dans ce cas, de fournir les aliments de remplacement.

**Pour les intolérances**, parlez nous en et nous verrons dans quelle mesure nous pouvons nous y adapter.

Nous nous adaptons au choix des parents pour leur enfant (confession religieuse, régime végétarien,...). Mais ne pouvons pas toujours prévoir un substitut.

# Du biberon à la cuillère...une grande étape.

Nous vous demandons que toutes les nouveautés soient d'abord entamées à la maison, la diversification alimentaire aussi. Il est important que vous nous informiez du passage à cette étape afin que nous organisions avec vous la continuation à la crèche. **La 1ère semaine, l'idée est de tester 1 légume durant 2 jours et d'en changer les jours suivants.** Les premiers repas sont composés de quelques cuillerées seulement de purée de légumes; ils sont donc complétés avec du lait.

Le midi, le repas commence vers 11h et le goûter vers 15h.

En plus du lait, l'eau est proposée tout au long de la journée. Les enfants sont dès leur plus jeune âge invités à la boire dans de petits gobelets dans un esprit d'autonomie, d'auto gestion (évaluer les quantités) et de différenciation entre le lait et l'eau. Nous avons établis des « points d'eau » que nous indiquons aux enfants et qui sont des endroits où ils savent qu'ils peuvent aller pour boire de l'eau à volonté.

Ensuite viendra le changement de textures:

—> Vers 9 mois, passage des panades et purées lisses aux repas « écrasés »

—> Vers 13 mois, repas servi en morceaux et séparés.

Dès la diversification alimentaire, les repas de votre enfant seront de plus en plus variés intégrant petit à petit les viandes, les poissons, les féculents au goûter etc...



Une fois encore, nous avons aménagés nos sections pour soutenir l'autonomie de l'enfant, ainsi chez les grands « Hirondelles », les enfants sont invités à aller se laver les mains seuls à l'évier conçu spécialement à leur hauteur (même si c'est surveillé par une puéricultrice).